

Mais le public exige-t-il l'excès des détails? Songeons-y, la publicité faite au théâtre n'est-elle pas souvent exorbitante, hors de proportion avec son objet? Ecrivez un livre de vers, de mathématiques ou d'histoire, il n'est pas certain que les journaux penseront à le signaler, fût-ce en une courte notice. Bâclez trois actes pour Déjazet, et les critiques, les soiristes, les courriéristes traverseront Paris pour connaître votre « intrigue », et cent feuilles, le lendemain, la rapporteront fidèlement. C'est parfait. Mais une notice improvisée, sans longueurs, serait peut-être suffisante.

Pour les pièces fortes, de talent ou d'émotion, le chroniqueur se hâterait. Deux cents lignes sont bien vite allongées. Mes confrères ne me démentiront pas si j'avance que les moins gauches comptes rendus sont souvent ceux qu'on écrit « tout chaud », au sortir du théâtre. Oui, il y a le génie qu'il sied de traiter avec une déférence mieux réfléchie. Mais avec le génie, on est toujours de revue : et, le lendemain, on prendrait la peine de le saluer à loisir. Voilà mon avis. Après expérience, je le donne, non seulement aux curieux de la *Revue d'art dramatique* qui voulurent le demander, mais aux directeurs de théâtre, qui se trouveraient bien de le suivre. Qu'ils essayent : nous ne leur marchanderons pas notre appui, ni moi, ni, je pense, mes meilleurs camarades en critique.

LUCIEN MUHLFELD.

M. CAMILLE DE SAINTE-CROIX nous répond dans *La Petite République* :

Comme on veut bien nous demander notre avis, nous nous empressons de le donner :

« I. — Pour un critique consciencieux, exempt de vénalité et désireux de juger équitablement, ce n'est pas trop de deux séances : une d'essai, et une publique.

» II. — Ce n'est donc pas la répétition générale qui est à supprimer. C'est l'affluence de rastas et de snobs étrangers à l'art qui se mêle à ces auditions dont le caractère devrait être absolument privé. La pièce, les auteurs, les artistes et la direction gagneraient tout à des expériences loyales devant une élite d'arbitres sincères, expérimentés et lettrés, et très capables de donner parfois, en toute bienveillance, d'excellents avis en vue de la « première ».

» III. — Il n'y a pas lieu de supprimer le service de « première », puisque, après avoir étudié la pièce en elle-même, le critique doit encore l'étudier au point de vue de son effet sur le public. »

Il est évident qu'en tout ceci nous ne considérons que la critique lettrée, bien intentionnée et non vénale.

Pour l'autre, c'est aux auteurs, aux directeurs et aux artistes à s'en débarrasser, en l'éliminant courageusement, par une mesure d'entente radicale. Elle finit toujours par être fatale à ceux qui en usent ou qui la tolèrent.

C. DE S.-C.

M. JULES HURET :

Je ne fais aucune différence entre la répétition générale et la première représentation d'une pièce. La répétition est devenue, en somme, la vraie première, et le succès ou l'insuccès s'y décide sans appel.

C'est que les deux salles sont à peu près composées des mêmes gens, à part trois ou quatre cents payants à la première qui n'auraient pas l'audace de s'insurger contre la décision prise la veille par le public gratuit, gens de lettres et artistes, bien plus sévère et bien plus snob que le public proprement dit.

Je ne crois pas que le public soit plus mal renseigné, ni les auteurs plus mal jugés sur un compte rendu de répétition générale (les changements sont rares et peu importants, d'une répétition à la première, et les critiques les connaissent toujours d'une façon ou de l'autre) et ce n'est pas pour cela que je croirais bon de supprimer l'un des deux services.

Les deux vraies raisons sont :

1° L'un des deux services est, à la lettre, inutile au théâtre, aux auteurs et aux artistes, ainsi qu'aux critiques ;

2° Les gens qui ont assisté une fois à la pièce, s'y fussent-ils follement intéressé, sont beaucoup plus froids le lendemain et constituent un poids mort, et même mortel, de spectateurs sans spontanéité, sans attention, qui nuit énormément à l'atmosphère de curiosité et de nouveauté qui forme une des chances de tout spectacle théâtral.

Est-il besoin d'ajouter que votre consultation n'aura pas de sanction ?

On a habitué l'appétit des critiques à ne se pas satisfaire à moins de deux services. Ils se sont ainsi eux-mêmes créé des servitudes et une clientèle, et la privation de sa ration habituelle